



Montréal, le 30 septembre 2021

Par dépôt électronique (SDÉ)

À : Tous les participants

**Objet : Demande de modifier les tarifs d'emmagasinage de gaz naturel
d'Intragaz à compter du 1er mai 2023
Dossier de la Régie : R-4189-2022**

Chères consœurs, chers confrères,

Veillez noter qu'en raison de son départ à la retraite, M^e Nicolas Roy est désormais empêché d'agir dans le présent dossier.

La nouvelle formation désignée dans ce dossier sera désormais composée comme suit : M^e Simon Turmel continuera d'agir à titre de président de la formation et Mme Sylvie Durand sera désigné par le président de la Régie afin de se joindre à M. Pierre Dupont à titre de membre de cette formation.

Dans ce contexte, à moins de recevoir, **d'ici 12 h le 1^{er} juin 2023**, des commentaires des participants quant à cette nouvelle formation de régisseurs, la Régie prendra acte de leur consentement à ce changement.

Veillez agréer, chères consœurs, chers confrères, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Véronique Dubois

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/vd